



EXTRAIT DU REGISTRE

Des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA BARBEN

Séance du 01 avril 2016

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

République française
Liberté, égalité, fraternité

Délibération N° 12-2016

Nombre de membres	
En exercice	14
Nombre de membres	
Présent	10
Nombre de membres	
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille seize et le premier du mois d'avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA BARBEN a été assemblé à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Christian ARRIVE, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents à cette assemblée : M. Christian ARRIVE, M. Jean-Marc ARNAUD, M. Nicolas VIROLLE, M. PROOT Alain, Mme Sandrine TUR, Mme Michèle TARALLO, Mme Eva PLANES, Mme Madeleine CHAUMARD, M. Gauthier AMALRIC et Mme Maria Fernanda RUAULT, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quatorze membres.

Excusés donnant pouvoir : Mme Anna GOURLIA à M. Christophe AMALRIC, M. MOLL Ulrich à M. Gauthier AMALRIC

Absent: M. Gilles SAUVAJOL

Secrétaire de Séance : M. Gauthier AMALRIC

Date de la convocation :
25/03/2016

---oooOooo---

Objet : Vote du Compte Administratif 2015.

Est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 du budget de la commune.

Le Compte Administratif 2015 peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		500 842.14		207 654.37		708 496.51
Opérations de l'exercice	411 353.53	849 003.43	1 200 804.24	1 344 946.83	1 612 157.77	2 193 950.26
TOTAUX	411 353.53	1 349 845.57	1 200 804.24	1 552 601.20	1 612 157.77	2 902 446.77
Résultat de clôture		938 492.04		351 796.96		1 290 289.00
Restes à réaliser	502 723.68					
TOTAUX CUMULES	502 723.68	938 492.04		351 796.96	502 723.68	1 290 289.00
RESULTATS DEFINITFS /BESOIN DE FINANCEMENT		435 768.36		351 396.96		787 165.32



Le Conseil Municipal,

Ouïe l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : **CONSTATE** que Monsieur le Maire ni ne participe au débat ni ne prend part au vote ;

Article 2 : **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Article 3 : **VOTE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

LA BARBEN, le 04 avril 2016

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire

Christophe AMALRIC